

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****DU SYNDICAT DES EAUX DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS (SESV)****Date de convocation****29 octobre 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 14 novembre à 18h00,  
le Comité Syndical du S.E.S.V, légalement convoqué, s'est réuni à Noyant  
et Aconin sous la Présidence de Monsieur Denis MAURICE.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	votants
84	43	43

**Présents :**

Mesdames GAUTIER, DRIVIERE, FELCZAK, JULVE , DELVAL.

Messieurs MATHAUT, NOBLEMAIRE, DE RE, PERUT, BEZIN, HERTAULT, GUYOT, LEMAIGRE, TEMPLIER,  
SOSSON, LEFEVRE, MOLCARD, ROBILLARD, CHABROL, NELATON, BOUCHER, LETRILLART, BUCHET,  
DELACOUR, WOKAN, SAUMONT, BOUDRAA , BOUDEELE, BRUNET, MAURICE, COUVREUR, REYT,  
LEBLOND, DUVIVIER , REBEROT représenté par M.GUERIN, LEROUX Christian, TROMBETTA,  
TOURNEVILLE, BOMBART, DROUX, LANGLET, LANSOY, STANLEY.

Mrs.POTTIER, RUELLE, BATTEFORT, excusés.

**Avenant n° 2****Convention de recouvrement****Redevance ANC****CCOC/SESV**

N° 46.

**Secrétaire de séance** : Mme GAUTIER Nathalie

Il est proposé un avenant à la convention initiale de recouvrement de la redevance ANC entre la  
Communauté de communes d'Oulchy le Château et le SESV pour :

- Intégrer Launoy et Grand-Rozoy au périmètre de facturation de la redevance ANC,
- Aligner la facturation de la prestation de quittance pour la CCCOC sur le tarif unique  
(valeur de base 2018) du SESV, la valeur actualisée au 1<sup>er</sup> janvier 2019 était de 2.05 €/hab/an.

Après en avoir délibéré, Le Comité syndical, à l'unanimité, autorise le Président à signer un avenant à  
la convention de recouvrement de la redevance ANC avec la Communauté de communes d'Oulchy le  
Château pour tenir compte de l'adhésion des communes de Launoy et Grand Rozoy au SESV.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres  
présents.

Pour extrait conforme  
Le Président

**S.E.S.V.**  
**SYNDICAT DES EAUX**  
**DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS**  
87 Allée des Platanes - 02200 COURMELLES  
Tél. 03 23 73 01 51 - Fax 03 23 73 03 62  
Email : [sesv@orange.fr](mailto:sesv@orange.fr)

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous Préfecture le  
Et publication ou notification le

**REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SOISSONS**

**12 DEC. 2019**